



PROJET PEDAGOGIQUE

ACCUEIL DE LOISIRS VACANCES

2023-2024

Ce document a pour but de synthétiser les objectifs éducatifs de la structure, en mettant en avant les axes pédagogiques principaux. Mais il serait absurde de concevoir à l'avance un écrit figé qui contraindrait à tous les niveaux la vie de plusieurs personnes (adultes comme enfants), vie qui, par définition, est faite d'imprévisibilité et de changement.

Ainsi ce document sert avant tout à lancer des pistes de réflexions sur les moyens à mettre en œuvre. Si les objectifs principaux composant l'ossature de notre projet découlent du projet éducatif de la structure, les dispositifs pédagogiques mis en place peuvent et doivent être réévalués et si besoin réajustés en fonction, car il s'adapte à un public vivant. Le projet est donc retravaillé chaque année en lien avec l'équipe d'animation autour des valeurs, outils et dispositifs pédagogiques à mettre en place.

Ce document est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe de direction et d'animation et les parents et enfants sur les conditions de fonctionnement. Il servira de référence tout au long de l'action.

FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

Le centre de loisirs du CLEF est un accueil collectif de mineurs sans hébergement qui accueille des enfants entre 3 et 11 ans. Leur accueil, hors vacances scolaires, se fait les mercredis de 11h30 à 18h. Le centre peut accueillir jusqu'à 92 enfants, répartis en cinq groupes distincts en fonction de l'âge, et ce sur deux bâtiments :

- Le Centre de Loisirs Maternel Jules Verne (13 rue Hoche), où sont accueillis :
 - Les Petits Loups Gourmands (20 enfants de 3 à 4 ans ½)
 - Les Hiboux colorés (16 enfants de 4 ans ½ à 5 ans)

- La Villa Viallet (2 rue Henri Ding), où sont accueillis :
 - Les Perroquets (16 enfants de 6 ans)
 - Les Aventuriers (20 enfants de 7 ans à 8 ans)
 - Les Ancêtres (20 enfants 9 à 10 ans)

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Le projet éducatif de la structure en définit les grandes orientations, et est articulé autour de quatre axes :

- **Établir un cadre favorisant l'accessibilité, la rencontre et prenant en compte la diversité.**
- **Favoriser l'expression, le pouvoir d'agir des enfants et la prise en compte de leurs envies.**
- **Permettre l'expérimentation active et la découverte de nouvelles pratiques.**
- **Sensibiliser et agir pour réduire l'impact environnemental de la structure.**

Ces axes éducatifs se retrouvent donc dans les différentes actions de la structure.

Le centre de loisirs est un espace privilégié pour les mettre en pratique. De cette base découle notre projet pédagogique. En voici les objectifs principaux :

1. LE RESPECT DU RYTHME ET DES BESOINS DE L'ENFANT

L'animateur doit connaître le rythme de vie et les besoins de l'enfant, en fonction de son âge et de ses capacités physiques et intellectuelles, aux différents instants de la journée (temps d'activité, de repas, de repos...). Les actions proposées aux enfants doivent être en adéquation avec ce qu'ils sont capables de faire. Ce point paraît évident, mais pour autant il implique un questionnement régulier et une réadaptation de l'adulte.

L'animateur reste donc attentif à « l'énergie » de chacun dans le groupe et aura aménagé les espaces en conséquence afin que chacun puisse y trouver un endroit adapté à ses besoins (se reposer, se défouler...). Il doit jongler entre les besoins individuels et les besoins du groupe.

Il doit également aider au maximum l'enfant à évoluer dans un environnement sain. C'est à dire l'aider à gérer ses affaires et se gérer soi-même. Notamment en étant acteur et en montrant l'exemple sur les temps de rangement et en le sensibilisant aux gestes de la vie quotidienne (lavage de mains, nettoyage, ou encore la ritualisation du passage aux toilettes...).

Le temps après le repas, nommé « temps libre » est un moment permettant à l'enfant de choisir ce qu'il veut faire en fonction de ses besoins du jour (se dépenser, se reposer...). Il doit néanmoins prendre en compte la phase de digestion chez l'enfant (environ 30 minutes) pendant laquelle il est préférable d'éviter les activités de contorsion et de gymnastique.

Ce moment est opportun pour une réunion d'enfants ou un temps d'échange/débat sur la vie du groupe et les projets d'activités. Il est possible même pour les plus grands, qui en ressentirait le besoin, de faire une sieste ou de se relaxer.

2. ASSURER LA SECURITE PHYSIQUE, MORALE ET AFFECTIVE DE L'ENFANT

Savoir interdire, permettre, obliger, autoriser, mais toujours expliquer les raisons à l'enfant (« le pourquoi ! »). Respecter chaque enfant à part entière l'aidera à se respecter et à respecter autrui. Ainsi, nous refuserons tout préjugés ou « étiquettes » à coller à l'enfant

L'animateur est un adulte responsable qui s'efforce de « protéger » l'enfant en lui offrant un cadre sécurisant. Il s'efforce également de protéger l'enfant de ce qui est inadapté pour lui moralement. Il l'accompagnera si besoin pour mieux comprendre la situation.

Dans cette démarche, les lieux seront aménagés de manière sécurisante et la prise de risque sera « dosée » sur chaque activité. De manière concrète, les animateurs ont toujours avec eux une trousse à pharmacie, sur le centre ou en sortie. L'animateur sera alors en mesure de soigner les petits bobos et assurer une surveillance sanitaire régulière de l'enfant. Il sera attentif et lui portera de l'attention même s'il n'a manifestement rien de grave.

En effet, une réponse est toujours préférable à l'indifférence et montre que les enfants sont considérés et ont chacun leur place dans le groupe.

Cette attention portée par l'adulte, permettra la mise en place d'une relation de confiance par laquelle les enfants pourront s'exprimer et se confier. Cela permettra ainsi de mieux les comprendre et donc pour l'adulte d'adapter ses actions en conséquence. L'animateur est un adulte référent, il ne joue pas sur « l'affect » pour demander quelque chose à l'enfant. Il peut se tromper et sait reconnaître ses erreurs, cette démarche est rassurante pour l'enfant qui comprend que l'erreur est humaine et que l'on peut en tirer un « enseignement » positif. Il conviendra également d'être vigilant aux relations entre et envers les enfants, afin de désamorcer les situations pouvant devenir conflictuelles (moqueries, disputes, brimades...). Tout ceci contribue à la mise en place d'un cadre protecteur et sécurisant pour l'enfant.

3. LA PRISE EN COMPTE DES INTERETS ET DES CHOIX DE L'ENFANT

C'est avant tout le temps de loisirs des enfants ! Ils doivent pouvoir être en mesure de faire leurs choix et leurs envies doivent être prises en compte dans l'organisation des activités. L'adulte doit accompagner et stimuler l'enfant afin de l'aider à s'exprimer, sans lui imposer les choses. Il doit être en capacité de déceler les points forts des différents membres du groupe pour s'en servir par la suite.

L'enfant a une place centrale dans le déroulement de ses loisirs et sa parole est prise en compte (par exemple par le biais de réunions d'enfants). Cela permet notamment de stimuler leur esprit d'initiative et de créativité.

C'est donc une véritable volonté pédagogique de la part de la structure de ne pas proposer de programme préétablis. Mais de le composer avec l'enfant en essayant de faire coïncider ces envies et les apports des animateurs en matière de découverte d'activités nouvelles.

Tout cela bien entendu est à adapter en fonction de l'âge de l'enfant. Un des rôles de l'animateur est de mettre en place un climat favorisant cette démarche. Car dans l'extrême inverse, ne donner aucune limite à la liberté d'action de l'enfant, c'est risquer de le mettre dans une situation d'insécurité physique et affective.

4. ORIENTER L'ENFANT VERS UNE DEMARCHE D'AUTONOMIE

L'adulte doit accompagner et stimuler l'enfant dans ses prises de décisions, lui permettre de tâtonner, de progresser. Il s'agit de favoriser le « faire sans l'adulte », la responsabilisation, tout en restant un repère et un appui pour l'enfant.

Il est en effet intéressant de laisser aux enfants la liberté d'entreprendre et de faire l'expérience de la prise de décision et de la prise d'initiative au sein du groupe. Ils ont des idées, des envies et les adultes doivent pouvoir les aider à les organiser et les réaliser dans la mesure du possible. A l'inverse il faut être capable de montrer ses limites à l'enfant (la frustration fait partie de la vie !).

Le centre de loisirs constitue pour l'enfant un terrain d'expérimentation privilégié de son autonomie et de sa citoyenneté. Tout au long de l'année, il est ainsi possible d'observer la progression des enfants. Dans cette démarche, l'aménagement des espaces est capital. Il s'agit de rendre le centre fonctionnel pour l'enfant afin qu'il sache où trouver, comment utiliser et comment ranger le matériel à sa disposition.

Il est important d'accorder à l'enfant le droit à l'erreur, pour qu'elle puisse être corrigée ensuite et ainsi stimuler son esprit critique. Il est important de laisser la possibilité à chacun de se faire son propre avis. C'est ce que l'on appelle une démarche d'expérimentation active.

Attention, « amener les enfants à faire seul » ne veut pas dire les « laisser seuls » et même si l'animateur n'est pas toujours présent physiquement dans chacun des espaces, il le sera tout de même, par le cadre qu'il aura posé en amont et par sa disponibilité en cas de besoin. Dans

cet esprit, des portes manteaux individuels avec la photo de l'enfant sont mis à disposition, afin de le responsabiliser par rapport à ses affaires. Cet espace personnalisé lui montre également qu'il est attendu et considéré au centre de loisirs.

5. PERMETTRE À CHAQUE ENFANT DE TROUVER SA PLACE AU SEIN DU GROUPE (SOCIALISATION)

L'adulte, par sa position doit favoriser la construction du groupe et éviter à tout prix qu'elle soit « subie » par l'enfant. Apprendre à vivre en groupe ou « avec le groupe » est capital pour le développement de l'enfant et son intégration dans la vie en société. Il est important de bien saisir les différents phénomènes de groupes afin d'adapter ses actions et d'éviter au maximum les conflits et problèmes relationnels. Dans cette démarche, l'adulte bannira bien évidemment tout comportement discriminatoire, et sera en mesure d'expliquer et de dialoguer avec l'enfant dans ce genre de situation. Le maître mot, est donc la « bienveillance » entre tous, que l'adulte favorisera par son comportement, sa parole et ses actions.

Des enfants en situation de handicap peuvent être accueillis sur la structure. Cet accueil fera l'objet d'un travail en amont par l'équipe, en lien avec les parents, et d'une vigilance de la part des animateurs dans l'adaptation des espaces et des activités. Une réflexion sur l'inclusion de l'enfant sera menée par l'équipe avec les enfants. Pour autant, l'équipe saura l'accueillir comme les autres enfants et veillera à ce qu'il ne soit pas stigmatisé.

La cohésion de groupe est un objectif à atteindre mais doit être stimulé par l'adulte. Il appartient aux animateurs de veiller à ce que les situations conflictuelles soient vite désamorçées et ne se développent pas. Chaque enfant doit comprendre que son comportement au sein du groupe a une influence sur la vie collective et donc une responsabilité dans le bon déroulement de l'accueil. L'animateur œuvre dans l'optique que chacun prenne du plaisir en venant au centre

6. EVEILLER L'ENFANT A DE NOUVELLES ACTIVITES, DE NOUVELLES PRATIQUES

Le centre de loisirs doit être un lieu de découvertes et d'enrichissements. Il est un point de départ pour pratiquer de nouvelles activités et pourquoi pas les développer par la suite.

Nous nous inscrivons donc dans une démarche d'éveil et de sensibilisation. Les enfants se familiarisent ainsi avec une pratique nouvelle, et en profitent pour agrandir leur sphère de connaissances. Par ce biais-là, les enfants peuvent, ainsi, être amené à découvrir en même temps une nouvelle culture, ou bien s'interroger sur des problématiques de société (ex : la découverte d'un handisport peut les amener à s'interroger sur la condition des personnes à mobilité réduite).

Dans ces nouvelles activités, nous prenons bien entendu en compte les capacités et envies de chacun, afin que dans une même pratique tout le monde puisse y trouver sa place (exemple du théâtre : acteur, metteur en scène, créateur de décor...). S'inspirer des goûts et envies des enfants pour « habiller » ces nouvelles activités est un bon moyen pour susciter la découverte. Un travail autour de « l'imaginaire » est donc régulièrement effectué.

Des animateurs spécialisés ou des intervenants peuvent venir renforcer l'équipe dans le cadre de projet sur plus ou moins long terme. Nous mettons également en place des partenariats avec des structures culturelles de la ville pour proposer des ateliers réguliers, comme par exemple le projet « Voir Ensemble » avec le cinéma Le Méliès un mercredi par mois. Cette démarche globale favorise donc l'ouverture culturelle et permet aux enfants de stimuler leur esprit de curiosité et leur soif de découverte.

LE ROLE DE L'ANIMATEUR

L'animateur est à la fois acteur, meneur et accompagnateur du groupe et de l'enfant.

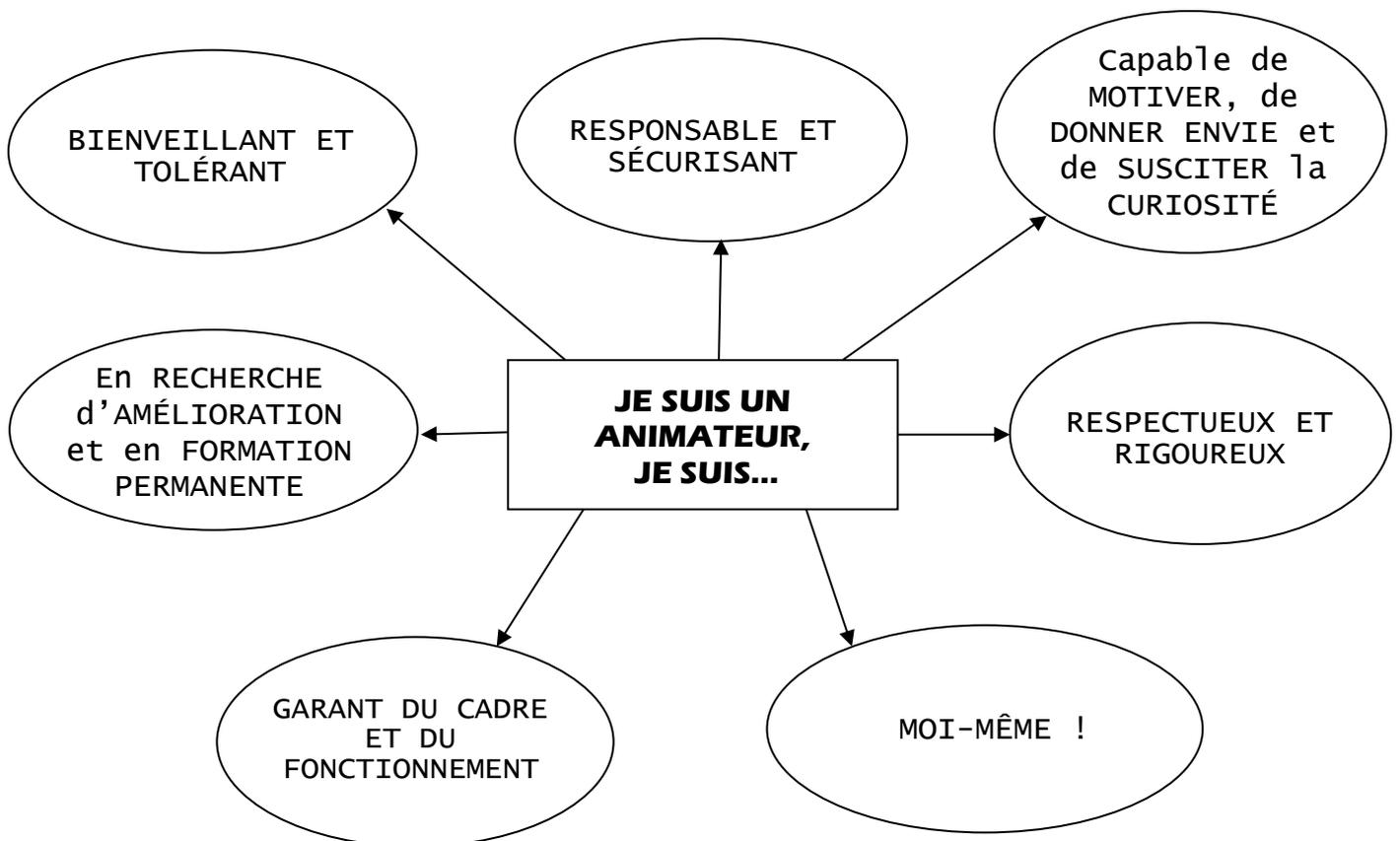
Il veille à la sécurité de l'enfant, à son rythme et est à tout moment à son écoute. Son attitude est celle d'un adulte, il sait se positionner par rapport à l'enfant, il peut en être proche mais ne doit pas le traiter en « ami », car il en reste à tout moment responsable. Le chantage affectif peut être par exemple très dangereux et destructeur pour l'enfant.

Il doit également être en mesure de faire tout ce qu'il dit de faire à l'enfant et d'observer les mêmes règles et peut ainsi être perçu comme un modèle par l'enfant.

L'animateur n'en reste pas moins un être humain et donc susceptible de commettre des erreurs. Il est intéressant que celles-ci soient reconnues et que l'enfant remarque que l'adulte aussi se trompe mais qu'il sait tirer partie de ses erreurs pour avancer.

L'animateur doit pouvoir conseiller l'enfant dans ses choix, l'ouvrir à de nouvelles possibilités et l'aider à prendre ses propres décisions. De plus, la communication avec les parents est primordiale et l'animateur doit faire en sorte qu'elle soit la meilleure possible.

Son attitude :



Sa posture :

L'une des orientations principales de la structure est de favoriser l'autonomie, la prise de décision et l'expérimentation chez l'enfant. L'animateur doit alors être capable d'adopter une démarche d'accompagnement. Que ce soit sur des temps d'activités, des temps libres ou bien des moments de vie quotidienne, l'idée est d'« aider à faire » et non pas de « faire à la place ».

Voici quelques exemples de postures que l'animateur est amené à utiliser auprès du public selon le moment et le projet :

<p>FAIRE AVEC / JOUER AVEC</p>	<p>L'animateur est partenaire de jeu de l'enfant. Il s'intègre à l'activité, pour accompagner l'enfant Il peut éventuellement donner une autre dimension à l'activité. Il évite d'user de sa supériorité technique et doit jouer le jeu tout en restant un adulte conscient de son statut. ≠ DE FAIRE A LA PLACE DE !</p>
<p>LAISSER FAIRE / LAISSER JOUER</p>	<p>Les enfants décident spontanément de leur jeu et l'organisent. Ils sont les « maitres du jeu » L'animateur est en retrait, observe, écoute, comprend... Il n'intervient que si nécessaire (aide demandée, problèmes de sécurité...) ≠ DE NE RIEN FAIRE !</p>
<p>DONNER A FAIRE / DONNER A JOUER</p>	<p>L'animateur met à la disposition des enfants un cadre, un espace, des moyens... qui permettent à l'enfant de mener son activité. Il agit sur l'environnement et non sur le contenu de l'activité elle-même. Il aide à résoudre les difficultés d'ordre matériel ou organisationnel. Il pose des limites et évite que les enfants se retrouvent dans des « situations à risque ». ≠ DE FORCER A FAIRE !</p>
<p>FAIRE FAIRE / FAIRE JOUER</p>	<p>L'animateur définit le but de l'activité ou du jeu, en fixe les règles et organise. Il est garant de celles-ci, il décide, tranche, arbitre. Il ne joue pas, il veille au bon déroulement du jeu. Tout se déroule selon un scénario qu'il a prévu. ≠ DE TOUT FAIRE !</p>

LE DEROULEMENT D'UNE JOURNEE TYPE

TEMPS D'ACCUEIL DU MATIN

Accueil individualisé des enfants entre 8h et 9h30.

Les enfants arrivent sur la structure de manière échelonnée. Deux animateurs par centre, sont présents pour les accueillir. L'un d'eux est responsable de la tenue des fiches de présence. Des portes manteaux personnalisés sont prévus pour chaque enfant afin de leur montrer qu'ils sont attendus et considérés au sein du centre de loisirs. Cet espace personnel, leur permet d'avoir un endroit rien qu'à eux où pouvoir laisser leurs affaires durant la journée et donc se responsabiliser vis à vis de ce qui leur appartient. C'est un temps privilégié pour la communication avec les parents. L'animateur se doit de collecter les recommandations et de vérifier que l'enfant dispose du nécessaire pour la journée (tenue adaptée, pique-nique...). En cas d'absence ou d'informations importantes des parents, l'équipe de direction doit être avertie.

Il s'agit d'un temps sur lequel les tranches d'âges sont mélangées, les enfants peuvent évoluer librement entre l'extérieur et le rez-de-chaussée de la villa.

A 8h30, un autre animateur prend son poste sur chaque centre (ouverture de l'étage pour la villa). Le temps d'accueil est un moment à ne pas négliger car il permet de mettre l'enfant dans de bonnes conditions pour la suite de la journée, il doit être pensé et préparé à l'avance.

Les animateurs n'étant pas d'accueil arrivent pour être opérationnels à 9h et pour permettre aux autres de prendre un petit moment de pause. Un temps de préparation des activités peut alors être organisé par roulement.

COLLATION

En fin d'accueil, regroupement par groupe autour d'une collation à base de fruits préparés par un animateur avec l'aide d'enfants volontaires. Il peut également s'agir d'un temps de présentation et d'échange.

TEMPS D'ACTIVITÉ

Lors de ce temps chaque animateur propose une activité. Une sensibilisation peut être prévue en amont pour susciter la curiosité et l'envie de participer aux activités. Les enfants peuvent choisir leur activité parmi toutes celles proposées. Ses activités seront inscrites sur un tableau visible à l'entrée lors de l'accueil du matin. Ces temps sont des moments privilégiés pour l'apprentissage et la découverte de nouvelles pratiques. Les activités proposées seront diversifiées (activités manuelles, d'expressions, jeu intérieur ou extérieur, sportives...). L'enfant s'engage à réaliser l'activité du début à sa fin. Et l'animateur garde son groupe d'enfant jusqu'au repas. Le rangement de l'activité est à intégrer dans ce temps, il est intéressant d'impliquer les enfants.

REPAS

À midi, les enfants passent à table, ils choisissent leur place et les animateurs se répartissent de manière « stratégique » aux tables pour ne pas laisser trop de tables « sans anim » côte à côte. Les adultes s'assurent à leur table et à celles alentours que l'enfant :

- Mange en quantité suffisante et goute aux différents aliments (≠ forcer)
- Se sert tout seul dans la mesure du possible, mais dans tous les cas choisit la quantité de ce qu'il va manger et s'y tient (il vaut mieux prendre un peu et se resservir, que gaspiller).
- Participe au débarrassage et au nettoyage de la table : Un enfant seulement à la fois pour éviter les embouteillages ! Dans cette même idée, deux espaces de débarrassages sont mis en place. A la fin du repas, tous les enfants ramassent les déchets sous leur table et veillent à laisser leur place la plus propre possible. Un compost est mis en place dans le jardin et nous sensibilisons les enfants autour de la problématique du gaspillage.
- Se tient « correctement » à table. C'est un moment calme et les enfants doivent parvenir à discuter sans que cela devienne un brouhaha général. Chacun étant garant du bon déroulement du repas.

Dans une démarche d'apprentissage de l'autonomie, l'animateur tiendra donc un rôle de « conseiller » dans la manière de s'alimenter et de se comporter lors du repas. Il doit être cohérent entre ce qu'il fait et ce qu'il demande à l'enfant. Nous éviterons au maximum les allers et venues pendant le repas. Les enfants sont passés aux toilettes avant et pourront y repasser ensuite, malgré tout si l'attente n'est pas possible, ils peuvent se rendre dans le calme aux toilettes en vérifiant qu'ils ne soient pas déjà occupés. A la fin du repas, quand la majorité des tables a été nettoyée, les animateurs de chaque groupe font une annonce pour récupérer leurs enfants.

TEMPS LIBRE C'est un moment d'activité libre, au choix de l'enfant s'inscrivant dans le cadre de la structure. L'animateur est dans une démarche d'accompagnement mais est également capable d'être force de proposition si besoin. Ce peut être l'occasion de mettre en place des petits ateliers informels avec des enfants d'autres tranches d'âge. Ce temps permet également un roulement entre animateurs pour prendre une pause. L'aménagement des lieux de temps libre est très important et doit être réfléchi en amont (ex : localisation des différents « coins » : lecture, jeux de rôle, construction...) En effet, cela peut grandement influencer sur son déroulement. La présence de l'animateur est également très importante : pas seulement dans une optique de surveillance mais dans une démarche d'accompagnant, c'est à dire pour jouer avec ou donner à jouer à l'enfant, pour être à l'écoute et canaliser l'excitation.

* Jules Verne (pour les enfants qui dorment):

Début du temps de sieste qui permet aux petits de récupérer en dormant un moment. L'animateur accompagne l'enfant dans la phase d'« avant sieste » (enlever ses chaussures, sa veste, récupérer son doudou, passer aux toilettes) afin d'éviter qu'il se dissipe et qu'il se mette dans de mauvaises conditions. Puis il l'accompagne s'installer dans un lit et s'endormir. La présence de toute l'équipe est souhaitable au moins les 20 premières minutes pour aider les enfants à s'endormir. Un enfant qui dort se réveille seul. Sauf cas exceptionnel on ne réveille pas un enfant qui dort.

Ceux qui ne dorment pas ou qui se réveillent en premier se voient proposer une activité, un atelier... en attendant que tout le monde soit prêt pour l'activité.

Si à 15H des enfants dorment encore, un animateur reste avec les derniers, pendant que les autres débutent les activités de l'après-midi. Il commence alors à ouvrir les rideaux petit à petit pour favoriser le réveil. Ce temps de sieste est un véritable besoin chez l'enfant à cet âge là. Même pour ceux qui ne dorment pas forcément, un moment de repos et d'apaisement est important pour rester en forme la suite de l'après-midi.

TEMPS D'ACTIVITÉ

Il débute aux alentours de 14h30. Contrairement au temps d'activité du matin ce temps se réalisera par groupe de tranche d'âge. Les animateurs en début de semaine demandent aux enfants ce qu'ils ont envie de faire. Ainsi chaque après-midi ils accompagnent les enfants dans leur projet d'activité. Il peut y avoir plusieurs projets d'activité dans un même groupe.

Le goûter a également lieu pendant ce laps de temps. Il n'est pas prévu à heure fixe afin de s'adapter aux besoins du jour et aux durées des activités mais doit être terminé avant l'accueil du soir. C'est un moment intéressant car c'est une bonne opportunité à la fois pour un retour au calme mais également pour que les enfants s'expriment. Son organisation est à l'appréciation des animateurs en fonction du but recherché (en grand groupe, en petit groupe, avec d'autres tranches d'âges...).

ACCUEIL À partir de 17h, les parents sont accueillis sur les deux centres. Ce temps permet de faire le relai avec la famille et de revenir sur ce qui s'est passé dans l'après midi. Il est nécessaire que l'équipe communique bien et se fasse passer les messages importants à transmettre aux familles. Un animateur est en charge des listes pour noter les départs, il incite les parents à venir discuter avec les animateurs et prendre le temps de « rentrer

dans l'univers » de leur enfant, quand cela est possible. Les enfants sont en temps libre à ce moment mais des jeux et petites activités peuvent être proposés.

En fin d'accueil, quand il ne reste plus beaucoup d'enfants, des animateurs peuvent se détacher pour commencer à ranger les différents espaces. Les enfants sont également invités à participer au rangement avant de partir.

À 18H

Pour l'équipe : point de journée par groupe d'âge, et projection sur la journée suivante.

PERSPECTIVE D'ÉVOLUTION

Nous travaillons depuis plusieurs années à réduire l'impact écologique de la structure.

A cette fin, plusieurs méthodes de travail ont été adoptées :

- Le tri des déchets a été optimisé pour un recyclage plus efficace sur la structure.
- Les besoins d'achat de fournitures font l'objet du procédé suivant : En premier lieu, rechercher sur les sites ou espaces de dons et prêt, si cela n'est pas possible favoriser l'occasion et en dernier lieu acheter du neuf si cela est indispensable.
- Pour les « goûters », nous évitons au maximum les emballages individuels et encourageons les « ateliers cuisine » auprès des groupes.
- Des bacs de compostage sont en fonction dans le jardin et des formations sont proposées aux équipes permanentes et vacataires.
- Nous mettons en place des actions de sensibilisation auprès des enfants via l'expérimentation et la découverte d'alternatives.

CONCLUSION

Ce projet est requestionné régulièrement au cours de l'année et si les grands principes éducatifs en sont une base stable, certaines modifications peuvent être apportées en fonction des évolutions du public et du contexte d'action.

Le projet pédagogique implique autant l'équipe de direction, l'équipe d'animation, que l'équipe technique du centre. Chaque membre de la structure en est donc garant. Il est diffusé à l'ensemble des familles de l'accueil de loisirs afin de pouvoir s'en imprégner et saura nourrir les réflexions des différents acteurs fréquentant la structure.

Si vous souhaitez obtenir des précisions discuter de certains points, apporter vos idées, propositions ou tout simplement nous donner votre avis, toute l'équipe du CLEF se tiens à votre disposition.

Vous pouvez vous en procurer un exemplaire sur notre site internet ou auprès du secrétariat sur simple demande.